

PROPOSITION DE METHODE

DE REVISION DU PROJET IDEX/UT

18 MAI 2012

Travail préparatoire : B Sire a produit ce jour une version du dossier expurgée de la fusion, de manière à le faire correspondre aux engagements que nous prendrons dans la convention, c'est à dire dans le cadre de la période probatoire de 4 ans (2016).

Phase 1 Remontées des établissements qui souhaitent des modifications au projet

validé par le Jury

- Proposition des grands thèmes à réviser avant le premier comité de pilotage (1 juin)
- Analyse détaillée des problèmes et questions posées par le projet UT/IDEX avant le CA du Pres (21 juin)

Phase 2 : Mise en place du comité de pilotage

Le Bureau du PRES détermine la composition du comité de pilotage, sur proposition des établissements et établit une lettre de mission.

Proposition pour le Comité de pilotage :

- les représentants des établissements fondateurs :
 - o 2 membres de chaque équipe présidentielle
 - o 1 enseignant-chercheur, enseignant ou chercheur
 - o 1 personnel BIATSS
 - o 1 élu étudiant
- les 4 représentants des EPST

- 5 représentants des établissements associés (même répartition que les membres fondateurs)
- Le président du PRES
- La directrice exécutive du PRES

N.B. : les présidents devront se concerter pour assurer une représentation syndicale équilibrée au travers des représentants enseignants, BIATSS et étudiants désignés par eux.

Phase 3 : définition du calendrier et de la méthode de travail (fin mai)

COPIL propose un calendrier et une méthode sur la base des remontées des établissements :

- thèmes abordés,
- constitution de plusieurs groupes de travail.
- mise en place d'un site internet et d'une politique de communication
- définition des mécanismes de décision, des méthodes de remontée de propositions, du type de documents produits.

Réunion : vendredi 1^{er} juin de 8h à 12h et vendredi 15 juin

Phase 4 : Présentation dans chaque établissement (entre le 4 et le 15 juin)

Débat dans chaque établissement, sous les formes correspondant à leur culture : CA, congrès, AG...

Ordre du jour : validation du processus, appel à candidatures dans les groupes de travail inter-établissements, dont la structuration pourra être adaptée en fonction des débats des congrès. *Si les travaux du Sénat Académique seront suspendus pendant cette période, ses seront étroitement associés à la constitution des groupes de travail.*

Proposition d'animation inter-établissements de ces réunions plénières.

Validation par le CA du PRES le 21 juin

Phase 5 : travail des groupes inter-établissements (fin juin à fin septembre)

Les groupes travaillent. Proposition d'intégration des collectivités territoriales aux groupes de travail.

En parallèle, en interne au sein de chaque établissement, une réflexion est conduite, animée par les participants aux groupes de travail.

Les groupes de travail produisent un rapport transmis au comité de pilotage, recensant les points consensuels et les points sur lesquels des alternatives se dessinent.

Beaucoup de transparence, relais sur internet. Possibilité de propositions de la base par le biais du site

Proposition : 4 réunions maximum par groupe : 2^{ème} quinzaine de juin, avant le 14 juillet, 1^{ère} semaine de septembre, dernière semaine de septembre.

Rapport transmis le 1^{er} octobre

Phase 6 : Synthèse des travaux par le COPIL (octobre)

Le COPIL élabore une synthèse qui est transmise à chaque établissement.

Phase 7 : Délibération des établissements

Chaque établissement se prononce sur la synthèse en congrès et/ou en CA.

Phase 8 : Validation par le CA du PRES

La synthèse est officiellement soumise au CA du PRES.